

PLAN DE LICENCIEMENTS MASSIFS AU CFA DES HAUTES-PYRENEES : LE CHANGEMENT DE LOGIQUE DANS LES LICENCIEMENTS FINANCIERS, C'EST MAINTENANT !

Le 30 janvier 2013, la Direction de l'AFPHP, organisme gestionnaire du CFA et du service de formation professionnelle FORPRO, par l'intermédiaire de son président Daniel Pugès, informait les élus du personnel qu'elle envisageait de sacrifier sans scrupule 8 emplois dits « administratifs » sur 17, dans un rythme dévastateur, les premiers licenciements étant prévus pour le mois de mars ! Motifs invoqués : un déficit de 52 000 euros en 2012, sur un budget de 3.5 Millions d'euros, soit 0.015 %, et un « problème de trésorerie structurel » récurrent depuis une quinzaine d'années ! La Direction et le Conseil d'Administration semblent oublier qu'ils sont au commandement du CFA depuis 1975, de l'AFPHP depuis 1995, et que par conséquent leur responsabilité dans cette situation financière, si tant est qu'elle soit dramatique au point de devoir sacrifier 8 vies professionnelles, leur incombe en tous points !

Une véritable saignée s'abat avec une extrême violence sur les salariés les plus vulnérables dans le cadre d'un plan de licenciement financier, non seulement inique et totalement injuste socialement, mais aussi sexiste. En effet, il ne s'abat que sur une seule catégorie de personnel : les personnels administratifs non-cadres, les moins qualifiés et principalement des femmes !

Le Front de Gauche 65 exige de la Direction et du Conseil d'Administration de l'AFPHP-CFA des Hautes Pyrénées d'annuler ce plan de licenciements secs et de tenir compte des revendications alternatives formulées avec force par les « salariés en colère » du CFA et l'intersyndicale CGT-UNSA :

- demander aux membres du Conseil d'Administration de l'AFPHP de prendre leurs responsabilités en abondant à titre exceptionnel le budget de l'AFPHP, afin de participer à la résorption de sa dette,
- élargir les efforts financiers aux catégories les plus favorisées « cadre » et « direction » en supprimant les différentes primes, qui s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers d'euros par an,
- mettre en place d'urgence une réorganisation dans les effectifs de l'équipe dirigeante (4 directeurs ou adjoints) totalement disproportionnée au regard du nombre de salariés et de l'activité de l'AFPHP, en décidant : d'une part, la suppression et le non-remplacement du poste de Chef du service de formation professionnelle, ce service étant de surcroît et selon l'analyse de la Direction à la source du déficit, d'autre part, la réduction d'un demi-poste de l'effectif de l'équipe restante, par la mise en place de mesures incitatives de départ. Une équipe dirigeante composée de 2.5 postes apparaît parfaitement adaptée au regard du nombre de salariés et de l'activité de l'AFPHP. Cette mesure représenterait, 4.5 postes de personnels administratifs épargnés !
- décider de la mise en place de mesures incitatives de départ volontaire des personnels les plus âgés pour l'ensemble des catégories de personnels, qu'ils soient « administratifs » ou « enseignants », de la catégorie « employé » ou de la catégorie « cadre ».

Le plan de licenciement au CFA s'attaque lâchement et honteusement aux personnels les plus vulnérables !

Les coupables de cette situation doivent rendre des comptes !

Le changement de logique dans les licenciements financiers, c'est MAINTENANT !

Front de Gauche 65